

Randonnée au fil de Mareuge



Distance
4 km

Durée
2h00

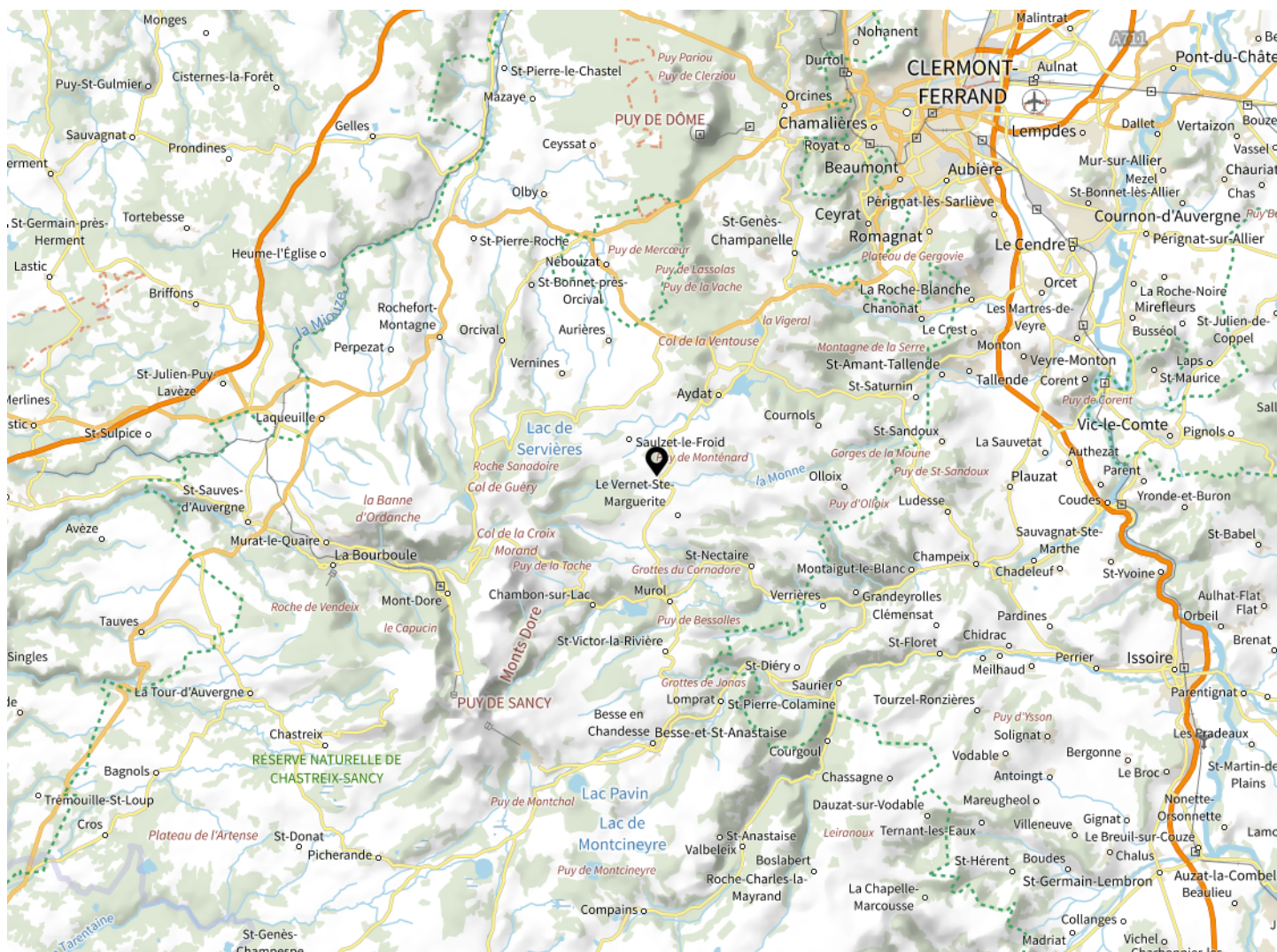
Difficulté
Facile

Dénivelé
137 m

Balises
Balise jaune

Chiens autorisés — Présence possible de troupeaux sur le parcours. Chiens autorisés, toujours tenus en laisse pour la tranquillité de tous les usagers.

Itinéraire



Retrouvez les itinéraires de randonnée en version numérique
sur le site www.sancy.com via ce QR Code



Point de départ

Ville de départ

Le Vernet-Sainte-Marguerite

Adresse de départ

Route du Bois

Mareuge

63710 Le Vernet-Sainte-Marguerite

Accès au point de départ

Le village de Mareuge se trouve près de la D5 entre Zanières et Saignes. À Mareuge, traversez le village en laissant la chapelle à gauche. Le départ et le parking sont à la sortie du village, devant le départ du PR Puy de Baladou.

Description du parcours

Ce petit circuit vous emmènera dans un vallon secret, à la découverte du charmant village de Mareuge, hameau typique de montagne niché dans la haute vallée de la Monne.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du parking, traversez le village. Juste après la place de la fontaine, prenez à droite la rue de la Chareyre Grande qui descend jusqu'à la rivière La Monne.

Étape 2 : Traversez la rivière, tournez à gauche et suivez pendant 1 km une large piste entre les prés en direction d'une antenne relais (balisage VTT et GTMC).

Étape 3 : Juste avant l'antenne relais, prenez le chemin qui part sur la droite (balisage VTT et GTMC). Au pied de l'antenne, une croix en pierre ouvre sur de belles vues vers le plateau, le vallon et les monts du Livradois-Forez.

Étape 4 : Au bout de 300 m, continuez à droite sur un large chemin pendant 1,1 km. Le chemin entre progressivement en forêt.

Étape 5 : Quittez le balisage VTT pour suivre un sentier balisé en vert qui descend fortement sur la droite. Suivez le pendant 600m jusqu'à la Monne que l'on traverse pour remonter sur Mareuge et rejoindre le départ.

